## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 7 NOVEMBRE 2019

## Délibérations du Conseil d'école :

Chaque point de l'ordre du jour est repris ci-dessous.

En présence de M. Le Maire ; Mme Petitier, adjointe aux affaires de la Jeunesse et de la Petite enfance ; Mme Amichot, élue ; M. Guinebaud, DDEN ; Mme Roblot présidente de l'APEC et six représentants élus de l'Association des Parents d'Elèves de la Champagnère (APEC) ainsi que les enseignantes et la directrice de l'école.

1/ Tour de table pour les présentations des membres du conseil.

On nomme les personnes de l'APEC excusées. M. GUINEBAUD, DDEN, présente la charte des missions du DDEN. Et une invitation aux journées de la laïcité : expositions, conférence et spectacle à Saint Sébastien sur Loire (affichage dans l'école).

2/ Mme HILAND explique que le règlement intérieur doit être réactualisé car sa présentation est désormais calquée sur le nouveau règlement départemental.

Pointage des nouveaux éléments y apparaissant :

En cas de séparation des parents, présentation du jugement à la directrice de l'école;

Accueil des élèves souffrant d'un handicap ;

Conditions du passage de classe à classe en fin d'année ;

Horaires du périscolaire ;

Pointage des retards des élèves le matin sur un registre;

Conditions de mise en place des APC;

Assiduité scolaire et obligation de demande parentale d'autorisation d'absence pour absence de plus d'une semaine à M. l'Inspecteur via la directrice de l'école);

L'école prend également contact avec la famille au-delà de 4 demi-journées d'absence. Instruction obligatoire à 3 ans : une possibilité d'aménagement existe cette année pour les élèves nés en 2016 :

Les enfants doivent TOUJOURS être confiés par l'équipe éducative à une personne adulte autorisée par la famille;

Signature obligatoire d'un formulaire de décharge si l'enfant quitte l'école sur temps scolaire :

Service d'accueil mis en place par la mairie en cas de grève ;

Interdiction de fumer ou vapoter dans l'enceinte de l'école ;

En cas d'accident à l'école, l'élève sera transféré seul à l'hôpital si besoin quand la famille n'a pas pu répondre au téléphone. Ainsi, Mme HILAND rappelle l'importance de remplir et de transmettre à l'école les fiches de renseignements à jour et de signaler toute modification durant l'année.

Une attention particulière doit être apportée pour prévenir le harcèlement scolaire ;

Les objets connectés et les téléphones portables ne doivent pas se trouver dans les affaires des élèves à l'école ;

La charte du numérique est annexée au règlement intérieur afin d'interpeler les parents sur la protection apportée aux élèves et leur devoir d'utilisateur à l'école.

## Le vote a lieu. La révision du règlement intérieur est adoptée à l'unanimité.

3/ Une dizaine d'écoles de la circonscription a participé sur le même moment à un exercice attentat-intrusion chapeauté par le rectorat le 10/10 dernier. Le cadre demandait aux enseignantes de garder les enfants immobiles et silencieux à terre pendant 30 min. Les élèves sont restés en position « tortue » 20min en moyenne sur toutes les classes, le plus silencieux possible et le plus longtemps possible. L'exercice s'est plutôt bien passé.

4/ Les effectifs

215 élèves étaient inscrits à la rentrée.

On repasse dès la semaine 47 à 212 élèves. Les classes sont toutes très chargées.

(arrivée de Monsieur le Maire)

5/ Les travaux d'été effectués :

Installations des nouvelles classes.

Nouvelles pistes de vélos de 100m2 au total dans deux espaces différents.

Une touche de couleur en bas des murs a été ajoutée dans la salle de cantine.

Nouvelle entrée de la périscolaire : Mme PETITIER va demander un éclairage extérieur par détecteur.

6/ L'APEC propose de donner 1500 euros à l'école pour un projet au choix des enseignantes :

spectacle salle Paul BOUIN?

L'Intervention de LPO l'année passée étant positive, l'idée vient d'un renouvellement cette année ? ; Renouvellement du projet jardinage à l'école ?

L'APEC va aussi fournir 200 sacs de bibliothèque neufs à l'école.

7/ Accès aux parkings de l'école

Certains parents semblent s'énerver à cause des difficultés de stationnement, plutôt le soir

M.VEY indique qu'une étude a été menée sur le stationnement long lié sans doute aux transports collectifs de la ligne 39. Les véhicules dits « tampons » sont en cours d'identification. Il ajoute qu'il souhaiterait éviter d'aménager une zone bleue.

Cependant, l'habitude semble se prendre petit à petit concernant les nouveaux horaires d'école.

L'APEC propose d'installer 3 panneaux « attention école » dans les rues qui convergent vers l'école. M. VEY assure qu'il va s'occuper de cette installation.

8/ L'APEC accepte de s'occuper de l'étiquetage et de la réparation future de livres de BCD.

9/ Mme PETITIER accepte de procéder à l'installation d'un panneau pour afficher les infos APEC en réponse à sa demande à l'extérieur de la salle du périscolaire.

10/ L'accès au couloir TILLEULS matin et soir est embouteillé car plus étroit que celui côté CHENES.

Une élue de l'APEC propose de laisser les poussettes dans le hall de l'école pour fluidifier le trafic mais la proposition n'est pas retenue. Mme Le TALLEC propose de faire passer des élèves par la cour avant le début de la classe. La réflexion est ouverte.

Nous revenons sur la date décidée pour la fête de l'école du samedi 6/06/20. Un accord est trouvé sur une nouvelle date : la fête de l'école aura lieu le samedi 13/06/20.